

gnement de l'hygiène, lutte contre les maladies transmissibles, salubrité publique, infirmières de la santé publique, et hygiène des mères, bébés et enfants.

Le ministère a établi dernièrement des cliniques de nourrissons et organisé une unité d'examen de l'ouïe ainsi qu'une unité de démonstration de la pasteurisation à la maison; le Service d'hygiène industrielle poursuit des recherches sur place et en laboratoire. Deux cliniques de psychiatrie fournissent sur place des services d'hygiène mentale; le Service de neuropsychiatrie a tenu une enquête sur les hôtes des refuges de comté et des hôpitaux. Le ministère maintient deux cliniques dentaires mobiles.

Les laboratoires de la province assurent aux médecins et aux circonscriptions sanitaires des services de diagnostic, y compris des examens bactériologiques et autres, et analysent le lait et l'eau. De la streptomycine pour les tuberculeux et de la pénicilline pour les vénériens sont fournies par la province.

Le ministère dirige cinq hôpitaux: l'hôpital général, trois sanatoriums de tuberculeux et l'hôpital pour maladies mentales de la Nouvelle-Écosse. L'hôpital général comprend aussi une clinique pour le cancer et une clinique pour le traitement "Kenny" contre la poliomyélite. Les tuberculeux sont traités gratuitement à l'hôpital général de la Nouvelle-Écosse, de même que les aliénés.

La province verse une subvention de tant par jour à tous les hôpitaux autorisés pour chaque personne traitée. Un accord intervenu entre le ministère du Bien-être public et la Société de médecine de la Nouvelle-Écosse assure des services médicaux, y compris la visite à domicile et la consultation au bureau, aux vieillards et aveugles titulaires d'une pension ainsi qu'aux mères bénéficiaires d'allocations.

Nouveau-Brunswick.—La Division de la santé du ministère des Services sanitaires et sociaux relève du médecin sanitaire en chef, qui est aussi officier général de l'état civil. Les services administrés par un directeur à service continu sont: services hospitaliers, laboratoires, service public d'infirmières, lutte antivénérienne, lutte antituberculeuse, bien-être de la mère et de l'enfant, hygiène mentale, lutte contre le cancer, génie sanitaire et hygiène dentaire. Le directeur de la lutte antivénérienne administre le Service récemment établi de la lutte contre les maladies transmissibles. Des surintendants médicaux dirigent les hôpitaux du gouvernement provincial, soit deux sanatoriums de tuberculeux et un hôpital pour maladies mentales.

L'administration des services de santé s'étend à 16 sous-circonscriptions, dont 15 coïncident avec les comtés de la province; la seizième est la ville de Fredericton. Deux à quatre sous-circonscriptions sont groupées sous la direction d'un médecin sanitaire régional chargé de l'application des lois sur la santé publique dans la région.

Les médecins sanitaires régionaux, aidés d'infirmières de la santé publique, poursuivent un programme de prévention des maladies, d'hygiène infantile et scolaire, d'assainissement, d'immunisation et d'enseignement de l'hygiène. Le ministère provincial de la Santé verse des subventions aux infirmières municipales et à l'Ordre des Infirmières Victoria pour aider à leur travail dans ce domaine. Il existe des services de consultation et d'enseignement en matière d'hygiène dentaire, de bien-être de la mère et de l'enfant, d'alimentation et d'assainissement.

Les cliniques des circonscriptions sanitaires offrent des services de radiographie et de diagnostic pour les tuberculeux. Les cliniques s'occupant du cancer assurent